

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

261



DECRET D/2021/...../PRG/SGG

PORTANT ADOPTION DE LA POLITIQUE DE MIGRATION DE LA
REPUBLIQUE DE GUINEE.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

■ la Constitution ;
■ la Loi L/2018/025/AN du 03 Juillet 2018, portant Organisation Générale
de l'Administration Publique ;
■ le Décret D/2021/014/PRG/SGG du 15 Janvier 2021, portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
■ le Décret D/2021/015/PRG/SGG du 18 Janvier 2021, portant Structure
du Gouvernement ;
■ les Décrets D/2021/017-018-024-028/PRG/SGG des 19, 21, 23 et 27
Janvier 2021, portant respectivement composition partielle du
Gouvernement ;
■ Décret D/2021/185/PRG/SGG du 07 juin 2021, portant attributions et
Organisation du Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de
l'Etranger ;
Conseil des Ministres entendu en sa session ordinaire du jeudi 20 mai 2021 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Est adoptée la Politique de Migration de la République de
Guinée.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature
sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

01 SEP. 2021

Conakry, le

Prof. ALPHA CONDE